



MAIRIE DE SAULZAIS LE POTIER

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 JUIN 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice 11
Présents : 11
Nombre de suffrages : 11
Pour : 11

L'an deux mille vingt-six, le 05 Juin à 19h l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROUYAT Thierry.

Date de convocation
13 mai 2026

Etaient présents : ACCOLAS Didier, BONHEUR Pascal, COUBRET Jean-Marie, COUBRET Marie-Noëlle, CYPRES Damien, DURIS Béatrice, JOYAUX Caroline, PHILIPPON Baptiste, RONDEAU Nadine, ROUYAT Thierry, TOMCZYK Tatiana

Date d'affichage
9 juin 2026

publication sous forme
électronique
<https://saulzais-le-potier.e-monsite.com/>

a été nommée **secrétaire de séance** : Marie-Noëlle COUBRET

Numéro interne de l'acte : 2026-06-02

Objet : Commission Communale des Impôts Directs : désignation des commissaires

Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1650 portant création d'une commission communale des impôts directs,

Considérant que, pour les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée du Maire ou d'un Adjoint délégué, ainsi que de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants,

Le rôle de la commission communale des impôts directs est lié à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation et elle participe à l'évaluation des propriétés bâties, ainsi qu'à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Les 6 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le conseil municipal.

La liste des propositions établi par délibération du conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Les candidatures suivantes ont été enregistrées :

Le maire étant membre de droit de la CCID, il ne doit pas être mentionné dans les personnes proposées ci-dessous.

1	M.	RABAUD	Guy	31/10/1946	66 rue du Grès Rose	TF
2	MME	GOURDY	Marie-Laure	22/07/1949	2 rue des Vignes	TF
3	M.	GAMBADE	Frédéric	24/12/1973	4 place des Magnolias	TF
4	MME	STOCKER	Helène	03/10/1956	4 rue du lavoir	TF
5	M.	ACCOLAS	Vincent	21/10/1965	La Foye	TF
6	M.	GEORGES	Maurice	12/05/1958	12 rue du Grand Moeunes	TF
7	MME	ARNOULD	Béatrice	15/05/1967	18 route de Saint Amand	TF
8	MME	CHIROL	Nadine	03/09/1983	Le Croc du Lac	TF
9	M.	DOLLET	Jean-Jacques	04/01/1968	Les Bruyères	TF
10	M.	DELAGE	Bruno	18/10/1968	6 La Croix des Mollies	TF
11	M.	ESMOINGT	Guy	19/02/1964	16 rue de la Croix Rouge	TF
12	M.	GIRAUD	Didier	12/06/1989	5 rue des Puits	TF
13	M.	DELCHER	Bernard	07/02/1958	25 rue du Grès Rose	TF
14	M.	ANDRE	Raymond	13/01/1951	11 rue du lavoir	TF
15	MME	COUBRET	Marie-Noëlle	28/10/1967	Le Bon Marché	TF
16	M.	DAUMIN	Olivier	01/04/1968	Les Perais	TF
17	M.	BONHEUR	Pascal	28/06/1964	7 Forestille	TF
18	MME	CANIFET	Marie-Chantal	10/03/1963	Les Vignes des Maisons Neuves	TF
19	MME	DURIS	Béatrice	16/04/1971	4 place du Marché	TF
20	M.	CREPIN	Jean	03/12/1947	La Chasseagne	TF
21	M.	ACCOLAS	Didier	18/01/1957	Les Grandes Granges	TF
22	MME	DELARIVIERE	Maryline	18/02/1965	105 rue du lavoir - Iny - 18360 LA PERCHE	TF
23	M.	CARDONEL	Kévin	30/10/1994	269 route des Loges de Vigne - 18360 VESDUN	TF
24	MME	VOITCHKOVITCH	Marie-Thérèse	27/06/1948	7 rue des Vignes	TF
25						
26						
27						
28						
29						
30						
31						

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

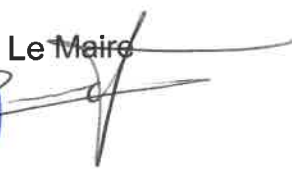
- **APPROUVE** la liste des commissaires titulaires et la liste des commissaires suppléants à proposer au Directeur Départemental des Finances Publiques,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre la présente à M. le Préfet du Cher.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

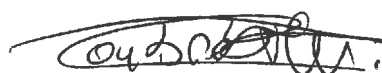
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAULZAIS LE POTIER


 Le Maire
 Thierry ROUYAT

La secrétaire de séance



Marie-Noëlle COUBRET